

Immigration illégale : le Maroc et l'Autriche conviennent d'accélérer les retours et les réadmissions

28.02.2023 Immigration illégale : le Maroc et l'Autriche conviennent d'accélérer les retours et les réadmissions

Afin de faire face efficacement à la pression migratoire, le Maroc et l'Autriche ont convenu de soutenir le retour immédiat des ressortissants de l'autre partie qui ne remplissent pas les conditions d'entrée ou de résidence légales.

Dans la Déclaration conjointe adoptée à l'issue d'une réunion entre le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et le chancelier fédéral d'Autriche, Karl Nehammer, le Maroc et l'Autriche ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de lutte contre l'immigration illégale.

L'Autriche reconnaît les efforts du Maroc en matière de lutte contre l'immigration illégale, mettant en exergue la présidence par le Royaume en 2023 du processus de Rabat.

Selon le document, le Maroc et l'Autriche ont convenu de faire face efficacement à la pression migratoire comme un défi

commun et une responsabilité partagée.

Les deux pays travailleront ainsi pour lutter contre la migration illégale, le trafic de migrants et la traite des personnes, dans le but d'**endiguer les départs illégaux du Royaume, y compris l'abus de l'exemption de visa.**

Cela comprend, entre autres, des actions conjointes contre les moteurs de la migration illégale, mais aussi des mesures adéquates de gestion des frontières, précise-t-on dans la Déclaration, qui souligne que les deux pays renforceront considérablement leur coopération en matière de **retour volontaire et non volontaire rapide et efficace et de réadmission des migrants illégaux.**

Par conséquent, les deux parties conviennent de soutenir le **retour immédiat des ressortissants** de l'autre partie qui ne remplissent pas les conditions d'entrée ou de résidence légales, en **accélérant le processus de retour** et de réadmission, en utilisant toutes les options de vol possibles, avec un accent particulier sur les délinquants.

En outre, les deux parties trouveront une solution efficace pour gérer le retour et la réadmission des cas perturbateurs, ajoute la Déclaration conjointe, notant que le Maroc et l'Autriche travailleront pour accélérer le processus d'identification et de délivrance des documents de voyage de leurs ressortissants respectifs qui sont obligés de quitter l'autre pays, en garantissant un retour et une réadmission rapides des personnes identifiées.

Les deux parties conviennent également de mettre en place immédiatement un **dialogue bilatéral régulier de haut niveau sur les migrations** entre leurs autorités nationales compétentes, à travers la mise en place de mécanismes de concertation et de coopération appropriés, pour l'échange d'informations, en particulier pour résoudre les cas de retour et de réadmission en suspens et pour améliorer encore le processus de réadmission, poursuit le document.

Source

: <https://medias24.com/2023/02/28/immigration-illegale-le-maroc-et-lautriche-conviennent-daccellerer-les-retours-et-les-readmissions/>